

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Edito : Un 1er mai historique	1
Cent jours prémonitoires ?	2
Epernay- Montmirail : 28 avril, comités d'accueil pour le ministre de la santé	2
Qui veut la peau du lycée pro ?	3
Téoros (Beghin say), mobilisation solidaire	3
Quand les chômeurs se serrent la ceinture... ..	4
... les patrons se gavent comme des oies	4
Ste-Menehould : le quartier des Vertes Voyes en déshérence	5
Châlons en Champagne : Pas touche aux libertés syndicales !	5
Reims : Restitution du Congrès de Clermont Ferrand	5

Edito : Un 1er mai historique



Un 1^{er} mai unitaire, une mobilisation exceptionnelle à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, ce qui ne s'est pas produit depuis des années. 2,3 millions de manifestants en France, plus que les 1er mai 2002 et 2009. Dans la Marne, à Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay, Vitry le François, près de 7 000 salariés se sont donnés rendez-vous pour des défilés à la fois festifs et combattifs.

On peut déplorer une nouvelle fois les manquements des forces de l'ordre quant à la sécurisation des manifestations à Reims, où un manifestant a été volontairement renversé par un automobiliste. ([Lire le communiqué de l'Intersyndicale](#))

L'intersyndicale demande toujours l'abandon de cette réforme violente et injuste, sans quoi il sera difficile de renouer le fil du dialogue dans un pays fracturé par la volonté d'un président de plus en plus minoritaire et solitaire.

Et les sujets sont nombreux : salaires, conditions de travail, emploi et relocalisations industrielles, égalité femmes-hommes, réchauffement de la planète et crise climatique.

Le jusqu'aboutisme présidentiel n'entamera pas la détermination des syndicats, en particulier de la CGT, bien au contraire !

On l'a vu lors de la visite des ministres, on le mesure au nombre d'adhésions enregistrées depuis le 1er janvier, c'est par dizaine de milliers que les salariés font le choix de nous rejoindre pour combattre et faire vivre notre syndicalisme de contestation et de proposition.

Deux échéances centrales à venir : le 3 mai avec la décision du conseil constitutionnel concernant le deuxième projet de Référendum d'Initiative Partagée (RIP), le 8 juin avec l'examen du projet de Loi abrogeant le texte « retraites » déposé par le groupe parlementaire LIOT.

Pour la CGT, la responsabilité du grand patronat est immense dans la crise actuelle. Partout les luttes et les grèves doivent s'amplifier, en particulier pour gagner de fortes augmentations de salaires.

Ghislain BRIDE, secrétaire général adjoint de l'UD CGT de la Marne.



3 mai 2023

#15

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

ud51@cgt.fr

www.udcgt51.fr

Interview de Ghislain BRIDE,

Secrétaire Général Adjoint,
UD CGT 51

sur France Bleu

CLIQUEZ ICI

Cent jours prémonitoires ?

Les Cent Jours seraient-ils prémonitoires ? On peut s'étonner de cette référence du président MACRON à la marche en avant triomphale de NAPOLÉON ... vers le désastre de Waterloo, l'abdication et l'exil à Sainte-Hélène ! Cent jours d'apaisement, a décrété le locataire de l'Elysée, comme s'il suffisait de dire « je veux tourner la page » pour se transformer en maître du temps. Eh bien non ! Le roitelet en est pour ses frais. Les casserolades se multiplient dans le pays et la colère engendrée par la brutalité de l'exécutif est loin de retomber. Bien au contraire, c'est dans une ambiance festive, mais très déterminée que des comités d'accueil se font entendre chaque jour des ministres et représentants de la Macronie.

Epernay- Montmirail

28 avril, comités d'accueil pour le ministre de la santé

Lors de sa visite dans la Marne, à Epernay et Montmirail, le ministre de la santé a pu apprécier les comités d'accueil organisés par la CGT en cette journée mondiale dédiée aux victimes d'accidents et de maladies du travail. Un sujet crucial en cette période de lutte contre la réforme des retraites.

Il faut dire que la France détient un triste record au plan européen, puisqu'on y décompte trois fois plus d'accidents du travail qu'en Allemagne, en Suède ou aux Pays Bas, avec 2 morts d'accidents du travail et 2500 accidentés du travail par jour ! En cause, l'insuffisance des mesures de prévention et la recherche de productivité immédiate par les entreprises.

A 9H un premier comité réunissant une trentaine de personnes, a accueilli François Braun devant le Centre hospitalier d'Epernay. A 11H, c'est à Montmirail, devant l'entreprise Axon'Câble, que le ministre a été bruyamment accueilli par une casserolade de 140 manifestants (et 70 gendarmes). ([lien vers le sujet de France 3](#))



Axon'Câble est une société spécialisée dans la conception de câbles et connecteurs pour les industries de pointe. Son patron se félicite d'avoir créé un service de médecine du travail « autonome » censé suppléer les soi-disant retards et irrégularités des services classiques de la médecine du travail. Un exemple à suivre selon le ministre, mais en fait une façon de remplacer la médecine du travail par une médecine patronale.

Une délégation de salariés, avec la secrétaire de l'Union Départementale, a été reçue. L'occasion d'exiger à nouveau le retrait de la réforme des retraites, mais aussi de sensibiliser le ministère sur la situation d'un système de santé en danger d'asphyxie.



Qui veut la peau du lycée pro ?



Aujourd'hui 28 % des lycéens français sont scolarisés en lycée professionnel pour préparer un CAP ou un Bac pro. Un public très largement issu des classes populaires. Depuis plusieurs mois tous les acteurs du lycée professionnel, professeurs, lycéens, parents, se mobilisent contre la baisse du volume d'enseignement.

La réforme des lycées professionnels est un des gros chantiers voulu par E. MACRON. Son idée centrale, pousser un maximum de jeunes vers l'apprentissage en augmentant le temps de stage et en diminuant la présence dans les établissements. Une main mise de l'entreprise sur le lycée professionnel qui se dessine clairement à travers la double tutelle du ministère de l'éducation nationale et celui du travail.

Cette logique était déjà à l'œuvre dans la réforme amorcée par le ministre Blanquer en 2018 avec pour seul objectif l'insertion professionnelle. Cela conduit à l'annonce récente de fermeture de cinq lycées professionnels dans le Grand Est. Si la Marne n'est pas concernée pour l'instant, les Ardennes le sont lourdement avec la fermeture de deux lycées professionnels à Charleville et Vivier au Court. Les Ardennes, un territoire déjà fragilisé, dont l'IPS* est le plus faible du Grand Est.

*IPS, Indice de Position Sociale qui mesure les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans un établissement.

Téreos (Beghin say),

mobilisation solidaire

Le 20 avril, à l'appel de la fédération de l'agro-alimentaire et de la CGT des sucreries, des délégations sont venues de toute la France pour soutenir les salariés de la sucrerie de d'Escaudoevres dans le Nord, menacée de restructuration. ([Lien vers le sujet de France 3](#))

Dans le cadre du plan de réorganisation de l'activité industrielle présenté en CSE le 8 mars dernier par le géant sucrier Téreos (Beghin Say), la Marne serait aussi touchée. La distillerie de Morains serait fermée et la féculerie d'Haussimont revendue. Au moins 26 emplois sont menacés dans le département. Le paradoxe est que la distillerie de Morains a connu beaucoup d'investissements de modernisation ces derniers temps.

Les arguments avancés par la direction (décarbonation, hausse du prix du gaz, baisse des rendements betteraviers) ne tiennent pas au regard des subventions déjà reçues par Tereos, des économies attendues (40 à 50 millions sur 5 ans), du chiffre d'affaires de plus de 5 milliards d'euros et de la rentabilité du groupe.

Pour l'heure, les négociations n'ont rien donné. Le cabinet Progexa a été mandaté par le CSE pour décrypter le projet et faire des propositions alternatives.

Le 28 avril, une délégation a été reçue par Roland Lescure, le ministre de l'industrie, afin de lui faire part des dangers pour la filière agricole et industrielle et la souveraineté alimentaire, des risques de suppression de centaines d'emplois en France et des pertes des savoir-faire et de qualifications des salariés.



Quand les chômeurs se serrent la ceinture...

Par les réformes successives de l'assurance chômage, le gouvernement, main dans la main avec le patronat, s'attaque aux salariés privés d'emploi et à leurs droits aux allocations chômage. Il cherche également par tous les moyens à réduire les droits des allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

Dans 18 départements ou collectivités on commence à expérimenter le versement du RSA à la réalisation obligatoire de 15 à 20h d'activités hebdomadaires. Plutôt que d'embaucher, les collectivités, voire les entreprises, pourront ainsi bénéficier de main d'œuvre gratuite. Une forme de travail forcé version Macron, rémunéré largement en dessous du SMIC.

Cette expérimentation va de pair avec les nouvelles règles d'indemnisation de l'assurance chômage, en fonction de la conjoncture économique. Selon une étude de l'UNEDIC publiée en février, la moitié des nouveaux allocataires seront touchés par la réduction de 25 % de la durée d'indemnisation.

Pour mémoire, le RSA, récemment revalorisé de 1,53 % s'élève à 607,75 euros pour une personne seule et 911,62 euros pour un couple.

MACRON VEUT CONDITIONNER LE VERSEMENT DU RSA À UN MINIMUM D'ACTIVITÉ, DE 15 À 20 HEURES HEBDOMADAIRES



... les patrons se gavent comme des oies

Le dernier rapport d'Oxfam (Association luttant contre la pauvreté et les inégalités) fait le point sur les rémunérations des PDG des 100 plus grandes entreprises françaises. Les profits records engendrés par la crise profitent largement aux patrons qui se gavent de façon indécente et de façon croissante. ([Lien vers le sujet de France Info](#)).

Avec ses 66 millions de salaire annuel, Carlos TAVARES, patron de Stellantis (Peugeot, Citroën, Fiat) a gagné en 3h22 l'équivalent du salaire annuel moyen de son entreprise. Daniel Julien, patron de Téléperformance, leader mondial des centres d'appels, gagne 1484 fois plus que le salarié moyen de l'entreprise ! L'écart entre la rémunération moyenne des salariés et celle des dirigeants est de 97, il était de 64 dix ans plus tôt. Ces rémunérations sont particulièrement choquantes au moment où l'on impose aux salariés de travailler deux ans de plus pour partir en retraite.

Oxfam annonce qu'une seconde étude sur les dividendes versés aux actionnaires sera rendue publique dans les semaines qui viennent. On y reviendra.

Sainte-Menehould

Le quartier des Vertes Voyes en déshérence



Installé dans le quartier depuis 1980 le supermarché des Vertes-Voyes est menacé de fermeture, une quinzaine de salariés sont concernés. Cela s'ajoute à la fermeture annoncée pour le 30 juin de la pharmacie des Vertes-Voyes.

Dans un quartier populaire très excentré, sans moyens de locomotion, comment les habitants du quartier (entre autres les personnes âgées) vont-ils pouvoir s'en sortir ainsi privés de services de proximité ?

Châlons en Champagne

Pas touche aux libertés syndicales !

L'Union Départementale CGT de la Marne appelle à un rassemblement le mercredi 3 mai à 13H devant le Tribunal de Châlons en Champagne, pour accompagner notre camarade Steve BOUCLY injustement traîné en justice par son employeur pour avoir dénoncé les mauvaises conditions de travail des salariés des plateformes logistiques.



Reims

Restitution du Congrès de Clermont Ferrand

Le 10 mai, une demi-journée sera consacrée à la restitution des travaux du 53^{ème} Congrès de la CGT à Clermont Ferrand par les délégués qui y ont assisté.

Les élus et mandatés de la Marne qui le souhaitent sont cordialement invités.

La réunion se tiendra Salle Jean Jaurès à la Maison des syndicats de Reims (15 boulevard de la paix), de 13h30 à 17h30.

Inscription à remonter à l'Union Départementale CGT de la Marne, (ud51@cgt.fr) au plus tard le 5 mai.



LES CASSEROLADES, ÇA REMONTE A LOIN !

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.